

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 12 JANVIER 2015 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Yvon Laramée, Madame la conseillère, Nathalie Lemaire et Messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette et Philippe-Denis Richard.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

Est absent : Patrick McDonald, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le Maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue et une bonne année 2015 à tous. Il demande un moment de silence pour le décès de M. Gilles Cochenec et ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2015-01-01

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

- 1. Adoption de l’ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture**
 - 2.1 Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014;
 - 2.2 Séance de consultation publique du 1^{er} décembre 2014;
 - 2.3 Séance spéciale du 15 décembre 2014 à 17h15;
 - 2.4 Séance spéciale du 15 décembre 2014 à 19h30;
- 3. Pétitions**

Aucune
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Équilibrage du rôle d’évaluation foncière triennal 2015-2016-2017;
 - 4.2 Confirmation par Tourisme Cantons de l’Est de la participation de la municipalité au projet de *Cœurs villageois et Cœurs urbains*;
 - 4.3 Demande d’appui de *ITÉRACT* concernant la fourniture de service internet;
 - 4.4 Demande de la Fondation Steve O’Brien et sa Traversée du Canada 2015;
 - 4.5 Dépôt du rapport annuel de l’APELOR;
 - 4.6 Demande de soutien financier du Centre d’Art Orford dans le cadre des concerts Orford sur la Route;
 - 4.7 Lettre du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant le chemin du Parc;
 - 4.8 Avis d’entrée en vigueur du règlement 17-13-1 de la MRC de Memphrémagog;
 - 4.9 Entrée en vigueur du règlement 14-14 de la MRC de Memphrémagog;
 - 4.10 Proposition ministérielle de regroupement des commissions scolaires en Estrie – demande d’appui;

5. Administration générale

- 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
- 5.2 Rétention des services professionnels de HB archivistes s.e.n.c. pour l'année 2015, concernant la gestion des archives de la Municipalité;
- 5.3 Renouvellement de l'adhésion annuelle à *Québec municipal* – service internet 2015;
- 5.4 Nomination d'une mairesse suppléante;
- 5.5 Renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la *Fédération canadienne des municipalités*;
- 5.6 Adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ);
- 5.7 Vente de contrôleur de pompe à vitesse variable de l'ancienne usine de traitement d'eau potable;
- 5.8 Retrait de constat d'infraction – 137 chemin du Lac-d'Argent;
- 5.9 Autorisation d'embauche pour combler la tâche de comptabilité;
- 5.10 Étude sur la rivière Missisquoi-Nord;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 décembre 2014;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 décembre 2014;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de décembre 2014;
- 6.4 Appropriation d'un montant de 20 000 \$ de l'excédent affecté – Aqueduc;
- 6.5 Acceptation du décompte progressif # 3 – Mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Résolution autorisant le paiement de 1 470 \$ à l'École du Val-de-Grâce dans le cadre de l'entente intermunicipale de loisirs;
- 7.2 Embauche d'un surveillant pour les activités de badminton;
- 7.3 Mandat pour les cours d'anglais;
- 7.4 Mandat pour les activités de loisirs;
- 7.5 Autorisation des dépenses pour les *Plaisirs d'hiver*;
- 7.6 Inscription de la municipalité au Défi 5/30 Equilibre;
- 7.7 Adoption du calendrier 2015 des activités principales des loisirs de la municipalité d'Eastman;
- 7.8 Demande de subvention dans le cadre de la Fête de la pêche;
- 7.9 Inscription de la municipalité à la Fête des voisins 2015;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;
- 8.2 Adhésion du directeur du service de sécurité incendie à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
- 8.3 Participation du directeur du service de sécurité incendie au colloque sur la sécurité civile et incendie 2015;

9. Travaux publics

- 9.1 Renouvellement de l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour les mois d'août et de septembre 2014;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour les mois d'août et de septembre 2014;
- 10.3 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de décembre 2014;
- 10.4 Mise à jour de la déclaration de l'exploitant du système de distribution d'eau potable d'Eastman;
- 10.5 Inscription au prix honorifique NATURAS-COMBEQ;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 11 novembre 2014;
- 11.2 Allocation des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 11.3 Inscription à une formation pour l'inspectrice en environnement;
- 11.4 Adoption du 2e projet de résolution de PPCMOI de Béton Ultramix;
- 11.5 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

12. Demandes de dérogation mineure

- 12.1 Demande pour régulariser l'implantation d'une résidence;

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

- 13.1 Demande relative à la construction d'un cabanon au 21 rue de Villebois, lot 5 515 576;

14. Rapport sur l'émission des permis

- 14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2014;

15. Avis de motion

- 15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2015-02 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2012-08 afin de préciser l'usage « camp de vacances »;

16. Règlements

- 16.1 Adoption du 2^e projet de règlement 2014-18 amendant le règlement de zonage 2012-08;
- 16.2 Adoption du règlement 2015-01 fixant, pour l'année 2015, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration;
- 16.3 Adoption du projet de règlement 2015-02 amendant le règlement de zonage 2012-08 précisant l'usage « camp de vacances »;

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014;

RÉSOLUTION 2015-01-02

Il est **proposé par le conseiller, Michel Fréchette**
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2014, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance de consultation publique du 1^{er} décembre 2014;

RÉSOLUTION 2015-01-03

Il est **proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le 1^{er} décembre 2014, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

2.3 Séance spéciale du 15 décembre 2014 à 17h15;

RÉSOLUTION 2015-01-04

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 15 décembre 2014 à 17h15, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4 Séance spéciale du 15 décembre 2014 à 19h30;

RÉSOLUTION 2015-01-05

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 15 décembre 2014 à 19h30, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

4. CORRESPONDANCES

4.1 Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2015-2016-2017;

RÉSOLUTION 2015-01-06

ATTENDU l'observation du marché par l'évaluateur agréé J.P Cadrin et Ass. inc à l'effet que la croissance des valeurs des propriétés riveraines se stabilise;

ATTENDU QU'il nous est recommandé de ne pas procéder à l'équilibrage du prochain rôle d'évaluation;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil informe la firme J.P Cadrin et Ass. inc de ne pas procéder à l'équilibrage du rôle triennal 2015-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Confirmation par Tourisme Cantons de l'Est de la participation de la municipalité au projet de *Cœurs villageois et Cœurs urbains*;

Le conseil prend acte.

4.3 Demande d'appui de *ITÉRACT* concernant la fourniture de service internet;

Le conseil prend acte.

4.4 Demande de la Fondation Steve O'Brien et sa Traversée du Canada 2015;

Le conseil prend acte.

4.5 Dépôt du rapport annuel de l'APELOR;

Le conseil prend acte.

4.6 Demande de soutien financier du Centre d'Art Orford dans le cadre des concerts Orford sur la Route;

RÉSOLUTION 2015-01-07

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise le versement de 1 000 \$ pour soutenir le Concert Orford sur la Route en 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 Lettre du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant le chemin du Parc;

Le conseil prend acte.

4.8 Avis d'entrée en vigueur du règlement 17-13-1 de la MRC de Memphrémagog;

Le conseil prend acte.

4.9 Entrée en vigueur du règlement 14-14 de la MRC de Memphrémagog;

Le conseil prend acte.

4.10 Proposition ministérielle de regroupement des commissions scolaires en Estrie – demande d'appui;

Le conseil prend acte.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog notamment concernant le Transport des Alentours, la rencontre avec l'évaluateur et la ristourne de la SQ.

5.2 Rétention des services professionnels de HB archivistes s.e.n.c. pour l'année 2015, concernant la gestion des archives de la municipalité;

RÉSOLUTION 2015-01-08

ATTENDU QUE la société en nom collectif HB archivistes gère les archives de la municipalité depuis plusieurs années;

ATTENDU QU'il y a lieu de retenir les services professionnels pour une période de travail de deux (2) semaines au cours de l'année 2015;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil retienne les services professionnels de HB archivistes s.e.n.c. pour une période maximale de travail de deux (2) semaines, à déterminer au cours de l'année 2015;

QUE le tarif pour chaque semaine de travail de 4 jours est de 961,89 \$ plus taxes applicables;

QUE le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout acte et document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Renouvellement de l'adhésion annuelle à *Québec municipal* – service internet 2015;

RÉSOLUTION 2015-01-09

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec municipal – service couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, au coût de 321,93 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Nomination d'une mairesse suppléante;

RÉSOLUTION 2015-01-10

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

ET RÉSOLU,

QUE le maire nomme Mme Nathalie Lemaire, et elle est, par la présente, nommée comme mairesse suppléante de la municipalité d'Eastman et ce, pour la période du 12 janvier 2015 au 5 octobre 2015;

QUE le maire, M. Yvon Laramée ou le maire suppléant, Mme Nathalie Lemaire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Caroline Rioux ou la directrice générale adjointe ou secrétaire-trésorière adjointe, Mme Ginette Bergeron, soient et sont autorisés à agir à titre de signataires des comptes de la municipalité, à partir du 12 janvier 2015;

QUE deux de ces quatre (4) signatures soient et sont requises pour donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Renouveau de l'adhésion de la Municipalité à la *Fédération canadienne des municipalités*;

RÉSOLUTION 2015-01-11

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil autorise le renouvellement de son adhésion à la *Fédération canadienne des municipalités* couvrant la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, au coût de 378,08 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ);

RÉSOLUTION 2015-01-12

ATTENDU QUE l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec représente une source d'information et de soutien auprès des directions générales;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU,

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à adhérer à l'ADGMQ pour l'année 2015, au coût de 942 \$ plus les taxes applicables, incluant une assurance juridique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Vente de contrôleur de pompe à vitesse variable de l'ancienne usine de traitement d'eau potable;

RÉSOLUTION 2015-01-13

ATTENDU QUE la municipalité dispose de trois contrôleurs de pompe à vitesse variable provenant de l'ancienne usine de filtration d'eau potable qui ne sont plus utiles à la suite de la mise aux normes de l'usine;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton d'Orford a manifesté le désir d'en acquérir un;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise la vente d'un contrôleur de pompe à vitesse variable à la Municipalité du Canton d'Orford au prix de 1 200 \$ plus les taxes applicables;

QUE cette vente soit et est faite sans garantie du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Retrait de constat d'infraction – 137 chemin du Lac-d'Argent;

RÉSOLUTION 2015-01-14

ATTENDU QU'un constat d'infraction a été émis à la suite de trois (3) visites à la propriété sise au 137 chemin du Lac-d'Argent au moment desquelles, l'inspectrice en environnement a constaté que la tonte de gazon se faisait sans tenir compte de la protection de la bande riveraine;

ATTENDU QUE les propriétaires n'habitent pas la résidence;

ATTENDU QUE les propriétaires ont rencontré l'inspectrice en environnement et qu'ils assurent qu'ils désirent se conformer mais que le garçon d'entretien du terrain ne semble pas se soumettre à leur directive;

ATTENDU la recommandation de l'inspectrice en environnement de retirer le constat;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise le retrait du constat d'infraction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9 Autorisation d'embauche pour combler la tâche de comptabilité;

RÉSOLUTION 2015-01-15

ATTENDU le congé prolongé de la directrice générale adjointe;

ATTENDU la nécessité de combler rapidement son absence;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au remplacement temporaire de la directrice générale adjointe dans les meilleures délais;

QUE le conseil confie au comité administratif la sélection du(de la) candidat(e) aux conditions qu'il estime appropriées pour le meilleur intérêt de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10 Étude sur la rivière Missisquoi-Nord;

RÉSOLUTION 2015-01-16

ATTENDU la résolution 2014-09-325;

ATTENDU la proposition de JFSA experts-conseil en ressources hydriques et en environnement transmise à la MRC de Memphrémagog;

ATTENDU QUE cette étude permettra de déterminer s'il y a un lien réel entre l'étranglement de la rivière Missisquoi-Nord au chainage 5+500 et le refoulement au barrage;

ATTENDU QUE cette étude a été présentée aux municipalités de Bolton-Est et de St-Étienne-de-Bolton;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil demande à la MRC de Memphrémagog de procéder à l'étude présenté par JFSA experts-conseil, datée du 25 novembre 2014;

QUE le conseil autorise le paiement de cette étude, au coût de 3 500 \$ plus les taxes applicables, de l'argent dédié à l'environnement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 décembre 2014;

RÉSOLUTION 2015-01-17

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 décembre 2014 au montant de 78 709,24 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 décembre 2014;

RÉSOLUTION 2015-01-18

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et ce, pour un montant de 77 161,51 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de décembre 2014;

RÉSOLUTION 2015-01-19

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 1^{er} décembre 2014, et ce, pour un montant de 52 560,47 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Appropriation d'un montant de 20 000 \$ de l'excédent affecté – Aqueduc;

RÉSOLUTION 2015-01-20

ATTENDU QUE le conseil a affecté, au Fonds réservé – Aqueduc, 20 000 \$ pour couvrir une partie des dépenses de la mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable;

ATTENDU QUE les travaux sont terminés;

Il est **proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**
appuyé par

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil approuve le montant de 20 000 \$ de l'excédent affecté – Aqueduc pour les travaux de la mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Acceptation du décompte progressif # 3 – Mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

RÉSOLUTION 2015-01-21

ATTENDU la recommandation de paiement des consultants SMⁱ en regard du décompte progressif # 3 soumis le 5 janvier 2015;

Il est **proposé par le conseiller, Michel Fréchette**
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard

QUE le conseil accepte le décompte progressif # 3 pour les travaux de mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

QUE le conseil autorise le paiement du décompte progressif #3 au montant de 32 757,60 \$ (excluant les taxes), incluant la réduction de la retenue contractuelle à 5% suite à la réception provisoire des travaux du 26 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Résolution autorisant le paiement de 1 470 \$ à l'École du Val-de-Grâce dans le cadre de l'entente intermunicipale de loisirs;

RÉSOLUTION 2015-01-22

ATTENDU QUE la municipalité est partie à l'entente intermunicipale de loisirs dont les parties utilisent certains locaux de l'École du Val-de-Grâce;

ATTENDU QUE la participation financière de la municipalité d'Eastman à cette entente est de 1 470 \$ pour l'année scolaire 2014-2015;

Il est **proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire**
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à payer à l'École du Val-de-Grâce, une somme de 1 470 \$ représentant la participation financière de la municipalité d'Eastman à l'entente intermunicipale de loisirs dont elle est partie prenante et ce, pour l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Embauche d'un surveillant pour les activités de badminton;

RÉSOLUTION 2015-01-23

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman est le gestionnaire des activités du comité intermunicipal de loisirs;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil reconduise l'embauche de M. Antoine Dugas comme employé temporaire, à temps partiel, au poste de surveillant des activités de badminton dans le cadre des activités du comité intermunicipal de loisirs au taux du salaire minimum.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Mandat pour les cours d'anglais;

RÉSOLUTION 2015-01-24

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman est le gestionnaire des activités du comité intermunicipal de loisirs;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil donne à **École de langue Immersion**, le mandat d'animation des cours d'anglais au coût total de 1 920 \$;

QUE ce mandat soit confié conditionnellement à un nombre minimal d'inscriptions pour couvrir les frais d'honoraires;

QUE les paiements soient autorisés sur présentation de facture, en deux (2) versements de 50 % au début de la session et 50 % à la fin de la session.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Mandat pour les activités de loisirs;

RÉSOLUTION 2015-01-25

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman est le gestionnaire des activités du comité intermunicipal de loisirs;

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer les mandats aux professeurs des activités;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil donne à :

Mme Nicole Dumont, le mandat d'animation du cours de yoga du lundi, au coût de 1 150 \$;

Mme Nicole Dumont, le mandat d'animation du cours de yoga du samedi, au coût de 1 150 \$;

Mme Caroline Ouellette, le mandat d'animation du cours de danse Baladi Fusion, au coût de 720 \$;

M. Marc-Antoine Boudreau, le mandat d'animation du cours d'arts martiaux mixtes pour enfants, au coût de 540 \$;

M. Marc-Antoine Boudreau, le mandat d'animation du cours d'arts martiaux mixtes pour adultes, au coût de 540 \$;

Mme G r narda Garcia, le mandat d'animation du cours d'espagnol, au c t de 2 340 \$ pour les deux niveaux;

Mme M lanie Gusella, le mandat d'animation du cours d'initiation aux techniques de cirque, au c t de 650 \$;

QUE ces mandats soient confi s conditionnellement   un nombre minimal d'inscriptions pour couvrir les frais d'honoraires;

QUE les paiements soient autoris s sur pr sentation de facture, en deux (2) versements de 50 % au d but de la session et 50 %   la fin de la session;

QUE ces personnes,  tant des personnes physiques qui exercent dans le cadre d'une activit  municipale, soient incluses   titre d'assur es dans la police d'assurance de dommages de la municipalit .

ADOPT E   L'UNANIMIT 

7.5 Autorisation des d penses pour les *Plaisirs d'hiver*;

R SOLUTION 2015-01-26

Il est propos  par le conseiller, Michel Fr chette
appuy  par le conseiller, Philippe-Denis Richard

QUE le conseil autorise un budget global de 7 000 \$ pour couvrir les d penses pour les *Plaisirs d'hiver*, notamment pour la publicit  et les activit s.

ADOPT E   L'UNANIMIT 

7.6 Inscription de la municipalit  au D fi 5/30  quilibre;

R SOLUTION 2015-01-27

ATTENDU QUE l'inscription de la municipalit  au D fi 5/30  quilibre favorise l'implantation de saines habitudes de vie;

Il est propos  par la conseill re, Nathalie Lemaire
appuy  par le conseiller, Jean-Maurice Fortin

QUE le conseil autorise la coordonnatrice loisirs et d veloppement touristique   inscrire la municipalit  au D fi 5/30  quilibre et d'en faire la promotion.

ADOPT E   L'UNANIMIT 

7.7 Adoption du calendrier 2015 des activit s principales des loisirs de la municipalit  d'Eastman;

R SOLUTION 2015-01-28

Il est propos  par la conseill re, Nathalie Lemaire
appuy  par le conseiller, Maurice S guin

QUE le conseil adopte le calendrier suivant :

PLAISIRS D'HIVER	samedi le 31 janvier
FÊTE DE LA PÊCHE	samedi le 6 juin
FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC	mercredi le 24 juin
HALLOWEEN	samedi le 31 octobre
DÉFILÉ DE NOËL	samedi le 5 décembre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.8 Demande de subvention dans le cadre de la Fête de la pêche;

RÉSOLUTION 2015-01-29

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise Mme Marie-Lou Laramée à signer, pour et au nom de la municipalité, la demande de soutien financier au *Programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2015-2016*, dans le but de soutenir le développement de la relève;

QUE le conseil confirme que les plans d'eau sont accessibles gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce introduite;

QUE le conseil autorise un montant de 3 000 \$ pour la Fête de la pêche 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.9 Inscription de la municipalité à la Fête des voisins 2015;

RÉSOLUTION 2015-01-30

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le conseil autorise la coordonnatrice loisirs et développement touristique à inscrire la municipalité à l'édition nationale de la Fête des voisins 2015 et d'en faire la promotion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;

Le Conseil prend acte.

8.2 Adhésion du directeur du service de sécurité incendie à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

RÉSOLUTION 2015-01-31

ATTENDU QUE l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec représente une source d'information et de soutien auprès des directeurs des services de sécurité incendie;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

ET RÉSOLU,

D'autoriser le directeur du service de sécurité incendie à adhérer à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2015, au coût de 237,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Participation du directeur du service de sécurité incendie au colloque sur la sécurité civile et incendie 2015;

RÉSOLUTION 2015-01-32

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise le directeur du service de sécurité incendie à participer au colloque sur la sécurité civile et incendie qui se déroulera du 16 au 18 février 2015 à Québec, au coût de 340 \$;

QUE les dépenses reliées à ce colloque soient remboursables selon la politique de travail en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Renouvellement de l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne;

RÉSOLUTION 2015-01-33

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman est partie prenante à une entente avec la municipalité du Village de Stukely-Sud et ce, depuis le 2 août 2002, concernant l'entretien d'été d'une portion de 52 mètres du chemin Aimé-Dufresne accessible par Eastman;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil accepte que soit renouvelée, pour une autre année, l'entente avec la municipalité du Village de Stukely-Sud concernant l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour les mois d'août et de septembre 2014;

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour les mois d'août et de septembre 2014;

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de décembre 2014;

Le Conseil prend acte.

10.4 Mise à jour de la déclaration de l'exploitant du système de distribution d'eau potable d'Eastman;

RÉSOLUTION 2015-01-34

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise la firme *Aquatech* à remplir le formulaire de mise à jour de la déclaration de l'exploitant du système de distribution d'eau potable d'Eastman pour et au nom de la municipalité, conformément à l'article 10.1 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Inscription au prix honorifique NATURAS-COMBEQ;

RÉSOLUTION 2015-01-35

ATTENDU QUE le Prix **NATURAS-COMBEQ** veut rendre hommage à la vigilance, l'initiative et à l'expertise des membres de la **COMBEQ** concernant le développement durable;

ATTENDU QU'il y a lieu d'inscrire la municipalité et Mme Isabelle Perreault, inspectrice en environnement, pour la rédaction d'une réglementation sur le contrôle de l'érosion, la gestion des eaux pluviales et un PIIA sur la protection des milieux naturels ;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil autorise Mme Isabelle Perreault à poser sa candidature pour le prix **NATURAS-COMBEQ**, en son nom et au nom de la municipalité d'Eastman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 11 novembre 2014.

Le conseil prend acte.

11.2 Allocation des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

RÉSOLUTION 2015-01-36

ATTENDU QUE l'article 17 du Règlement portant sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) abrogé par le Règlement 2005-15 prévoit que le montant versé à titre d'allocation de dépenses aux membres du CCU pour chacune des réunions à laquelle ils assistent soit déterminé par résolution du conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette

QUE le conseil fixe à 30 \$ le montant à verser, à titre d'allocation de dépenses à chacun des membres du CCU pour chacune des réunions à laquelle ils assistent, pour l'année 2015 et suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Inscription à une formation pour l'inspectrice en environnement;

RÉSOLUTION 2015-01-37

Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire

QUE le conseil autorise l'inspectrice en environnement à assister à une formation donnée par la COMBEQ qui aura lieu le 22 janvier 2015, à Sherbrooke, et dont le sujet est « *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* », au coût de 270 \$ plus les taxes applicables;

QUE les dépenses reliées à cette formation soient remboursées selon la politique de travail en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Adoption du 2e projet de résolution de PPCMOI de Béton Ultramix;

RÉSOLUTION 2015-01-38

Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin

QUE le 2e projet de résolution de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° 2014-12-407 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.5 Nomination d'un membre du Comité Consultatif d'Urbanisme;

RÉSOLUTION 2015-01-39

ATTENDU QUE le mandat d'un membre du Comité Consultatif d'urbanisme est échu depuis le 31 décembre 2014;

ATTENDU QU'en vertu du règlement municipal no. 2002-02, article 5, le conseil doit procéder annuellement, par voie de résolution, à la nomination des Commissaires au Comité Consultatif d'Urbanisme dont le mandat est à échéance;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil nomme, et elle est par la présente nommée, la personne ci-dessous à titre de Commissaire du Comité Consultatif d'Urbanisme :

<u>Commissaires</u>	<u>Mandat</u>
Mme Danielle Bolduc	2 ans (31 décembre 2016)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

12.1 Demande pour régulariser l'implantation d'une résidence;

RÉSOLUTION 2015-01-40

ATTENDU la demande pour régulariser l'implantation d'une résidence au 44 rue de Normandie, lot 4 380 383;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance de cette demande lors de son assemblée du 16 décembre 2014;

ATTENDU le comité consultatif d'urbanisme formule au conseil municipal une recommandation favorable en regard de ce dossier;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accepte la dérogation mineure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

13.1 Demande relative à la construction d'un cabanon au 21 rue de Villebois, lot 5 515 576;

RÉSOLUTION 2015-01-41

ATTENDU QUE les demandeurs ont déposé les documents requis à l'appui de leur demande;

ATTENDU QUE les demandes respectent les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 16 décembre 2014 (*rés. 2014-61*);

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil accepte les demandes d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2014;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2015-02 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2012-08 afin de préciser l'usage « camp de vacances »;

Je, Philippe-Denis Richard, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2015-02 modifiant le règlement de zonage 2012-08 de manière à :

- Préciser l'usage « camp de vacances » comme étant un lieu d'hébergement de la nature d'une colonie de vacances ou d'un camp d'été où un maximum de vingt (20) chambres sont rendues disponibles, contre rémunération, pour une courte durée et qui offre une programmation d'activités à caractère éducatif ou récréatif, dans un contexte de vacances et de vie de groupe, et où sont offerts des services et des aménagements et équipements de loisir.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

16. RÈGLEMENTS

16.1 Adoption du 2^e projet de règlement 2014-18 amendant le règlement de zonage 2012-08;

RÉSOLUTION 2015-01-42

Il est **proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin

QUE le 2^e projet de règlement 2014-18 amendant le règlement de zonage 2012-08 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2 Adoption du règlement 2015-01 fixant, pour l'année 2015, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que le montant relatif aux frais d'administration;

RÉSOLUTION 2015-01-43

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le règlement 2015-01 fixant, pour l'année 2015, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d'administration soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3 Adoption du projet de règlement 2015-02 amendant le règlement de zonage 2012-08 précisant l'usage « camp de vacances »;

RÉSOLUTION 2015-01-44

ATTENDU le règlement de zonage numéro 2012-08 de la Municipalité d'Eastman;

ATTENDU QUE la Municipalité considère approprié de préciser la portée de l'expression « camps de vacances » utilisée au règlement de zonage numéro 2012-08;

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le règlement 2015-02 amendant le règlement de zonage 2012-08 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce présent règlement ce qui suit :

Article 1 : Le règlement de zonage est modifié à son article 1.9 par l'ajout de la définition « Camp de vacances » pour se lire comme suit :

« Camp de vacances » : Lieu d'hébergement de la nature d'une colonie de vacances ou d'un camp d'été où un maximum de vingt (20) chambres sont rendues disponibles, contre rémunération, pour une courte durée et qui offre une programmation d'activités à caractère éducatif ou récréatif, dans un contexte de vacances et de vie de groupe, et où sont offerts des services et des aménagements et équipements de loisir.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTION

Mme Nathalie Lemaire fait un rappel de la disponibilité des accès VIP et des diverses accessibilités dont la piste de ski de fond, le parc Missisquoi ainsi que le sentier de marche (piste cyclable).

M. Yvon Laramée mentionne la réfection de la salle du Club de l'Âge d'or et remercie les pompiers pour leur aide.

M. Pierre Landry demande des précisions sur la lettre du Ministère concernant le chemin du Parc.

M. Serge Carreau remercie le conseil pour son soutien au Concert Orford sur la Route 2015.

M. Sylvain Lair demande des précisions sur la demande d'appui de la Commission scolaire des Sommets. Il demande une mise à jour sur le projet « camp de vacances / centre pour personnes handicapées » de la zone V-18.

Mme Monique David remercie les neuf pompiers qui ont collaboré à la réfection de la salle communautaire du Club de l'Âge d'Or.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2015-01-45

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les conseillers, la séance du Conseil est levée à 20h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Yvon Laramée,
Maire**

**Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**